

## Plus de 3 000 personnes demandent un moratoire sur l'asphaltage du P'tit train du Nord

Le 11 août 2020 – Modifié à 10 h 21 min le 12 août 2020

Temps de lecture : 4 min 30 s

Par Nathalie Dansereau



Photos prises lors de la manifestation de samedi dernier à Val-David. (Photo : Jean-Pierre Charce)

Il est minuit-moins-une pour les citoyens qui se mobilisent contre les travaux d'asphaltage d'un tronçon de 16 km du P'tit train de Nord, entre Sainte-Agathe et Val-Morin. Une pétition déposée lors d'une séance d'information de dernière minute organisée à l'Église de Val-David, le mercredi 5 août, et une manifestation organisée le samedi 8 août suffiront-elles à forcer la MRC des Laurentides et la corporation Le P'tit Train du Nord à faire marche arrière?

Les quelque 3 200 signataires protestent contre la décision prise par la municipalité de Val-David de donner son accord à l'octroi du contrat de pavage entériné par le conseil des maires de la MRC des Laurentides le 18 juin. Ces citoyens demandent d'imposer un moratoire, de faire une étude indépendante sur les impacts et de tenir une véritable consultation citoyenne.

Depuis l'annonce du contrat par voie de communiqué le 19 juin, on assiste à une polarisation du débat. D'un côté, les citoyens concernés notamment par la conservation du milieu naturel, la préservation du patrimoine visuel et la réduction de la vitesse excessive, et de l'autre côté, les instances régionales ayant pris tour à tour position en faveur des travaux d'asphaltage.

Lors de la rencontre d'information citoyenne animée par l'Institut des territoires, mercredi soir, les représentants du Parc linéaire le P'tit Train du Nord sont venus expliquer que l'asphaltage rendrait le réseau accessible à environ 35% de nouveaux utilisateurs, faciliterait l'entretien sécuritaire, tout en prolongeant l'utilisation jusqu'à 5 semaines entre les hivers.

À la suite d'une question provenant de l'auditoire de 40 personnes admises dans la salle paroissiale, Nicolas Joly de la MRC des Laurentides a élaboré sur les autres options de revêtement ayant été rejetées au profit de l'asphalte et sur le montage financier des travaux.

Marc Jolicoeur de Vélo Québec a souligné les avantages que procure l'asphalte par rapport à la criblure de pierre, notamment sur le coût d'entretien et la sécurité accrue par une meilleure adhérence lorsque la surface est sèche.

Du point de vue environnemental, le CRE Laurentides a réitéré sa position exprimée par communiqué le 29 juillet en faveur de l'asphaltage. « *Un choix plus écologique qu'il n'y paraît* », selon l'organisme, puisque la criblure de pierre actuelle occasionne une érosion dommageable pour les cours d'eau longeant la piste. L'enquête du CRE tient compte des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux pour conclure que le pavage stimulerait le transport actif (réduction de l'auto) et faciliterait la mobilité réduite.

Cela étant dit, l'argument des citoyens repose autant sur le processus de décision que sur le fond. « *On demande une consultation publique et des études qui n'ont pas été faites. À l'heure du changement climatique, comment peuvent-ils nous imposer un choix rétrograde d'asphalter un chemin qui n'en a pas besoin !?* », s'indigne Isabelle Mougeot, porte-parole du Comité de protection de la piste du P'tit Train du Nord.

La mairesse de Val-David, Kathy Poulin, déplore que la séance d'information spécifique sur le projet de pavage prévue au printemps ait été retardée à cause de la pandémie. Son bureau souligne, par ailleurs, que les signataires des trois pétitions unifiées ne sont pas tous des résidents de Val-David ni même des Laurentides. « *Cette pétition est antérieure à la séance d'information où on sait que plusieurs ont changé d'opinion* », ajoute Julie Duval, directrice des communications à la Ville.

Les travaux doivent commencer le 17 août et durer huit semaines. Les citoyens pourront-ils faire reculer les décideurs, d'ici là? Par ailleurs, la MRC des Laurentides a confirmé au journal qu'aucune décision du conseil des maires n'a été prise pour arrêter les travaux, malgré le battage médiatique.

*« Les villes ont adopté des résolutions en juin et en septembre 2019 pour autoriser leur contribution projet de pavage du P'tit Train du Nord. Ce projet est discuté depuis deux ans. Il faut utiliser les subventions dédiées aux travaux de pavage d'ici la fin du mois de novembre, sinon on risque de les perdre »,* précise Nicolas Joly, directeur du service environnement et parcs à la MRC des Laurentides.

Les présentations faites lors de la séance d'information du 5 août 2020 ainsi que la lettre d'appui des Parcs régionaux du Québec [sont disponibles en format PDF sur le site Web de la MRC des Laurentides.](#)